

AIRMF

# L'irrigation : une nécessité pour le bassin méditerranéen

Lors de sa récente assemblée générale au siège de BRL à Nîmes, le 18 janvier, l'Association des irrigants des régions méditerranéennes françaises a mis l'accent sur les perspectives liées à l'eau et à l'irrigation pour l'agriculture en Méditerranée. Du levier économique créateur d'emplois dans le bassin aux contraintes climatiques, les besoins en irrigation sont croissants en ex-Languedoc-Roussillon et en Paca.

Depuis 2004, l'AIRMF réunit les Chambres d'agriculture de l'ancienne région Languedoc-Roussillon et de Paca, mais aussi les experts compétents en matière d'irrigation et autres gestionnaires de réseaux. Face à l'urgence du changement climatique qui pèse sur l'agriculture, notamment sur le pourtour méditerranéen, et dans le cadre de la démarche prospective de la région Occitanie, H<sub>2</sub>O 2030, les solutions d'accès et de stockage de l'eau ne manquent pas. Encore faut-il un élan collectif, au-delà de la simple sphère agricole. En ce sens, deux rapports ont été présentés, balayant parfois quelques idées reçues et vantant la nécessité des surfaces irriguées sur ces deux territoires, sources de création d'emploi, de meilleurs rendements et d'une meilleure adaptabilité des terres agricoles, notamment en viticulture.

## 43 000 ha agricoles en moins

"Dans notre système méditerranéen, une agriculture sans eau, c'est difficile." Doux euphémisme de la part de Michel Pontier, le président d'AIRMF. Alors que les sécheresses seront devenues la norme d'ici 2050, dans les surfaces les moins arrosées, les sols seront d'autant plus impactés, tandis que sous nos climats méditerranéens, l'évapotranspiration (ETP) prend le pas sur les précipitations dès février, rappelle l'association. "Les cultures d'été sont impossibles sans irrigation et les cultures d'hiver entrent en déficit hydrique en tout début de printemps." Malgré les pluies automnales, les sols ne disposent pas de stocks d'eau suffisants, d'où les baisses de rendement subies par les agriculteurs, notamment les vigneron. D'après l'AIRMF, aujourd'hui 15 % du vignoble est irrigué en Languedoc, et la demande en irrigation ne cesse de se faire sentir. Pour évaluer les surfaces irriguées et en révéler les retombées économiques en LR et en Paca, l'association fait mener une étude pendant six mois, en rassemblant le plus de données possibles sur les deux zones. Reconstituer les périmètres irrigués, tel est l'un des objectifs d'AIRMF, alors que l'artificialisation des terres agri-

coles en zone péri-urbaine ne serait pas près de ralentir. Bon nombre de zones urbaines en Provence et en Occitanie sont ainsi concernées. Sur la période 2006/2014, "60 000 ha/an ont été détruits au niveau national et 43 000 ha agricoles en LR et Paca", a rappelé Michel Pontier. Soit 14,7 ha/jour. Face au phénomène, le président en profite pour surfer sur l'actualité, souvent prompt à révéler quelques combats plus médiatisés que d'autres. "La société est prête à se battre pour protéger des terres agricoles qui valent que dalle, comme à Notre-Dame-des-Landes, alors que les terres de Roissy sont excellentes, mais ça n'a gêné personne !" Au niveau local, la révision du Scot de Montpellier Méditerranée Métropole prévoit "1 000 ha de surfaces agricoles, dont 700 ha identifiées comme irrigables sur les 1 570 ha prévus en extension urbaine". AIRMF a donc demandé à la Métropole de "déménager les réseaux qu'ils détruisent", fait savoir Michel Pontier. "Si les périmètres irrigués sont détruits, la Région ne pourra pas tout compenser."

## LR et Paca : baisse des surfaces irriguées, sauf pour la viticulture

Pour alerter à la fois l'opinion et préparer le terrain dans le cadre de la stratégie régionale de gestion durable de l'eau en Occitanie, l'étude d'Oriane Christophe, stagiaire ingénieure à Purpan, s'est concentrée sur "le poids socio-économique de l'agriculture irriguée en Méditerranée". En se basant sur les données du RGA (recensement général agricole) de 2010, la SAU (surface agricole utile) irriguée en LR et Paca représente 162 043 ha, dont 61 656 ha en LR et 100 387 ha en Paca. Les cultures considérées comme "strictement irriguées" sur ces deux zones constituent respectivement 4 % et 11 % des SAU régionales, soit 45 % et 52 % des terres agricoles irriguées. Si en Paca les fourrages (31 %) et l'arboriculture (22 %) sont les cultures les plus irriguées, en Languedoc-Roussillon, c'est la vigne (32 %) et les fruits (25 %) qui en bénéficient le plus. Les assolements à haute valeur ajoutée sont les plus irrigués, re-



Lors de l'AG de l'AIRMF à Nîmes, le 18 janvier, André Bernard, président de la Chambre d'agriculture du Vaucluse, et Michel Pontier, président d'AIRMF, ont notamment déploré la coupe budgétaire imposée à l'Agence de l'eau (- 900 M€).

lève Oriane Christophe, mais entre 2000 et 2010, l'étude fait état d'une diminution notable des surfaces irriguées : une baisse de 13 % en Paca et de 5 % en LR, principalement sur les vergers, le blé dur et le maraîchage. Une diminution à relativiser concernant la vigne qui gagne 1 000 ha supplémentaires irrigués en Paca et 9 600 ha en LR. Au total, sur les deux territoires, 43 860 ha de vignes sont irrigués. Selon deux scénarios retenus par l'étude, (rendement potentiel de la meilleure année ou le rendement maximal autorisé), le potentiel de production irriguée serait de "600 à 1 000 €/ha de chiffre d'affaires supplémentaire pour les AOP", indique Oriane Christophe. Ce chiffre s'élève de "900 à 1 400 €/ha" pour les IGP, en se basant sur les productions des meilleures années (scénario 1). Ainsi, 217 M€ supplémentaires peuvent être atteints. À ce jour, la demande des territoires souhaitant l'accès à l'irrigation serait, a minima, de 37 000 ha. Des chiffres à relativiser, tant la demande est forte pour étendre les réseaux, et en fonction des cépages, en viticulture. "Les cépages Pays d'Oc craignent plus la sécheresse que ceux implantés dans les années 60. Ils demandent plus d'eau", note Michel Pontier.

## Consommation d'eau en France : 3 % de la ressource

L'eau, cet enjeu "pour l'adaptation, l'emploi, la compétitivité" est l'avenir "de la terre France", poursuit Guillaume Benoit pour entamer son intervention. L'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, membre du CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) a rappelé l'importance internationale de l'eau et de l'agriculture au sortir de la COP 21. "Selon les rapports par pays, ce sont deux thématiques en tête des sujets abordés, avec la sécurité alimentaire."

Par une approche prospective, se basant sur des scénarios pour six territoires (Languedoc, Drôme, Lozère, bassin de la Boutonne, Beauce et Hauts-de-France), Guillaume Benoit

## Pour 100 ha irrigués, 27 emplois directs et indirects

Les zones irriguées sont plus pourvoyeuses d'emploi que les zones sèches. Les projections présentées par Oriane Christophe impliquent, outre un potentiel de chiffre d'affaires supplémentaire, un effet levier sur la création d'emplois liés à l'agriculture irriguée. Pour 100 ha irrigués, ce sont 27 emplois directs et indirects, avec un ratio de deux emplois ETP (équivalent temps plein) indirects pour trois ETP directs.

met l'accent sur l'importance économique des terres - "40 % de la solution climatique" - du stockage de l'eau et de l'extension de l'irrigation comme les voies d'adaptation retenues par le 5<sup>e</sup> rapport du GIEC (Groupe d'experts environnemental sur l'évolution du climat). "On parle toujours de la rareté de l'eau, c'est énervant ! Car le problème réside dans sa répartition dans l'espace", entre le Nord et le Sud de l'Europe, d'après le rapport du CGAAER. "Le Nord n'utilise que 13 % des ressources potentielles." Si 1,7 % des ressources sont prélevées, l'ensemble de la consommation en eau en France ne représente "que" 3 % de la ressource. "On ne manque pas d'eau", estime-t-il, pointant du doigt que la France en prélève beaucoup pour notre consommation, en dehors du pays, "alors que l'on dépense beaucoup d'argent pour les calamités agricoles liées à la sécheresse." Le changement notoire en termes d'irrigation vient d'un recul dans le Sud (LR et Paca) alors que la technique progresse dans le Nord et l'Ouest de la France, en raison d'un "meilleur pilotage de l'irrigation", explique l'ingénieur. Et vu que les sols sont amenés à devenir de plus en plus secs, d'après les prévisions de l'Inra et de Météo France, "on aura besoin d'irrigation d'appoint sur le colza, le blé..."

A titre informatif, sur les 6,8 Mds€ du chiffre d'affaires pour l'agriculture en Occitanie, 1,7 Md€ est réalisé par les cultures irriguées. ■

PHILIPPE DOUTEAU

EN BREF

**Un accord cadre** pour une agriculture durable en vallée de Rhône Méridionale

Elisabeth Ayrault, présidente directrice générale de CNR (Compagnie nationale du Rhône), Olivier de Lachapelle, président de l'Isara-Lyon, Claude Rossignol, président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Dominique Granier, président de la Chambre d'agriculture du Gard et André Bernard, président de la Chambre d'agriculture du Vaucluse ont signé le 26 janvier un nouvel accord cadre destiné à développer une agriculture durable à haute valeur économique et environnementale. Engagés sur trois ans, les partenaires ont souhaité formaliser leurs objectifs dans cet accord cadre pour œuvrer conjointement au développement et au soutien d'une agriculture durable conjuguant performance économique, respect de l'environnement et réponses aux attentes de la société. Ce nouvel accord porte sur trois grandes orientations : contribuer à la prise en compte du changement climatique et accompagner les adaptations nécessaires de l'agriculture et de ses filières ; favoriser une activité agricole durable et diversifiée en lien avec la valorisation du territoire rhodanien ; préserver la qualité et la multifonctionnalité des milieux agricoles à proximité du fleuve. Les projets sélectionnés permettront d'améliorer et de partager les connaissances, de mener des expérimentations, de développer des innovations pour économiser l'eau et l'énergie, développer et diversifier les pratiques et activités agricoles (nouveaux réseaux d'irrigation, agritourisme, utilisation de l'énergie solaire sur les exploitations...), de sensibiliser le grand public et favoriser l'installation ou le maintien d'agriculteurs sur le domaine CNR.

**Manifestation des agriculteurs** à Montauban

A l'appel des Jeunes agriculteurs Occitanie et de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Occitanie, environ 1 200 agriculteurs selon les organisateurs, 900 selon la police, manifestaient le 24 janvier à Montauban, contre la carte des futures zones agricoles défavorisées, qui risque de réduire le nombre de communes éligibles à certaines aides européennes. Selon l'AFP et France 3, près de 140 tracteurs ont convergé vers la préfecture du Tarn-et-Garonne, entraînant d'importantes perturbations sur l'A62 et l'A20. Le cortège a ensuite rejoint le centre-ville où les manifestants, venus de toute l'Occitanie, ont créé une "ZAD" (zone agricole à défendre). Certains tracteurs sont restés à l'extérieur de la ville pour bloquer les entrées et des débris ont été déversés devant la maison d'arrêt en solidarité avec le mouvement de grève des surveillants de prison, a indiqué la FRSEA Occitanie. Le préfet du Tarn-et-Garonne a reçu une délégation en début d'après-midi qui lui a remis en cadeau, une paire de bottes. La ville de Montauban, par précaution, avait décidé de fermer des établissements scolaires et d'annuler les transports scolaires. C'est au printemps que la réforme européenne des zones agricoles défavorisées doit entrer en vigueur. Selon les JA du Tarn-et-Garonne, dans le département, l'ancienne zone concerne 181 communes contre 82 avec la nouvelle carte. Pour leur président, Édouard Forestié, la disparition d'une aide qui tourne autour de 8 000 € risquerait d'entraîner beaucoup de faillites.

**Mélanges de miel :** les apiculteurs pour un étiquetage des origines

L'Unaf demande "une fois encore" au gouvernement "la mention obligatoire des pays d'origine pour les miels mélangés", selon un communiqué le 23 janvier. L'Unaf et l'UFC Que-Choisir en avaient déjà fait la demande en octobre. "Nous n'avons aucune réponse de notre ministère de tutelle (celui de l'Agriculture)", déplore-t-on à l'Unaf. Pour l'heure, la réglementation UE permet d'étiqueter "Mélanges de miels originaires/non originaires de l'Union européenne". En 2017, les importations de miel dépassent 30 000 tonnes, soit les trois quarts du miel consommé en France, rappelle l'Unaf qui demande ainsi "une meilleure traçabilité et transparence vis-à-vis des consommateurs".



Entre 2000 et 2010, on note une baisse de 13 % des surfaces irriguées en Paca et de 5 % en Languedoc-Roussillon, d'après une étude pour AIRMF. Seules les surfaces irriguées pour la vigne ont augmenté (+ 10 600 ha).